




---

# Prévention Risque Amiante Sous-Section 4

## Personnel encadrant

---

**Durée de la formation : 5 Jours soit 35 heures – 2 modules**

### Objectifs de la formation :

**Identifier les interventions susceptibles de générer un risque amiante**

**Définir les procédures adaptées à la prévention du risque**

**Définir les modes opératoires adaptés**

### Prérequis :

Avant la formation, l'employeur doit présenter à l'organisme de formation une fiche d'aptitude qui atteste de l'aptitude médicale du travailleur au poste de travail et au port des équipements de protection respiratoire, établi par le médecin de santé au travail de l'entreprise.

### Public :

Cette formation s'adresse aux encadrants techniques, encadrants de chantier.

### Admission, modalités et délai d'accès :

Les formations ont lieu :

- En présentiel

#### **Délais d'accès en formation : formation inter-entreprises**

Inter-entreprises : groupe de stagiaires issus de différents établissements  
Inscription possible jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

#### **Délais d'accès en formation : formation intra-entreprise**

Intra-entreprise : groupe de stagiaires issus du même établissement  
FORMATSUD vous proposera des dates le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.  
Nous nous engageons à organiser la formation dans des délais inférieurs à 1 mois.

### Sanction de la formation :

Attestation de formation

Attestation de compétence

Durée de validité : 3 ans

---

## DEROULEMENT

---

### Module théorique : s'approprier les bases

- Les propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé.
- Les régions comportant des terrains amiantifères.
- Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante.
- Les procédés de substitution à l'amiante.
- Les documents exigibles lors de toute intervention sur des immeubles bâtis, les rapports de repérages.
- Les exigences du code de la santé publique et du code du travail.
- Les exigences réglementaires relatives à l'élimination des déchets amiantés.
- Les dispositions pénales encourues par l'employeur.
- L'évaluation des risques quelle que soit la situation.
- Choisir, savoir utiliser, assurer la maintenance et entretenir les équipements de protection individuelle et les équipements de protection collective adaptés, les limites d'efficacité des EPI.

### Module pratique : développer son savoir-faire

- Exercices pratiques en situation avec EPI (combinaison, sur- bottes, gants...).

### Modalités pédagogiques :

- Echanges participatifs
- Apports théoriques en supports papiers (remis dès le début de la formation à chaque participant)
- Exercices et mises en situations réelles
- Études de cas pratiques

### Modalités d'évaluation :

- QCM D'évaluation

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

#### **Vous êtes en situation de handicap ?**

Contactez-nous, nous mettrons en œuvre toutes les solutions pour aménager les conditions d'accueil et d'enseignement.

#### **Contactez notre chargée handicap Valérie GIRAULT :**

☎ 06 42 21 49 67 / 04 91 19 86 83

✉ vformatsud.lbgroupe@gmail.com

**Tarif :** Nous consulter

### **Contact :**

☎ 06 42 21 49 67 / 04 91 19 86 83

✉ vformatsud.lbgroupe@gmail.com